



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Détournement d'un avion en Biélorussie

Question au Gouvernement n° 4056

Texte de la question

DÉTOURNEMENT D'UN AVION EN BIÉLORUSSIE

M. le président. La parole est à M. Christophe Lejeune.

M. Christophe Lejeune. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

La Biélorussie, par l'intermédiaire de son chef d'État, Alexandre Loukachenko, a envoyé ce dimanche un MIG-29 intercepter un vol commercial de la compagnie Ryanair en provenance d'Athènes et à destination de Vilnius, ce que le Gouvernement français a qualifié d'« acte de piraterie d'État ».

Songez, mes chers collègues, qu'à seulement 1 500 kilomètres de nos frontières, un chef d'État, faisant fi des revendications de son peuple depuis plusieurs mois, s'est octroyé le droit, au mépris de toutes les conventions aériennes internationales, de provoquer l'atterrissage d'un vol commercial reliant deux capitales de l'Union européenne ! Le seul but de cet acte était d'arrêter l'un de ses opposants, un journaliste. Ce sont de sombres méthodes, qui nous renvoient à une période que nous pensions révolue. Nous ne pouvons pas le tolérer.

Peu de temps après le détournement, le média d'opposition biélorusse Nexta affirmait que Roman Protassevitch, son ancien rédacteur en chef, avait été arrêté par les services de sécurité de l'aéroport de Minsk après un atterrissage d'urgence de l'appareil, sous prétexte d'une alerte à la bombe. Ce même média a assuré que des agents du KGB biélorusse étaient à bord. Sur Twitter, Svetlana Tikhanovskaïa, figure de l'opposition au régime biélorusse, désormais réfugiée en Lituanie, a assuré que Roman Protassevitch encourait à présent la peine de mort.

L'Union européenne a largement dénoncé une « action complètement inacceptable de Minsk ». La France, dont au moins neuf ressortissants étaient à bord, a dénoncé un « détournement » d'avion « inacceptable ». Les dirigeants de l'Union européenne se sont rencontrés hier soir afin de discuter de potentielles sanctions. Nous savons que le chef de l'État, Emmanuel Macron, et le Gouvernement français, représenté par Jean-Yves Le Drian et Clément Beaune, ont été particulièrement actifs.

M. le président. Merci, monsieur le député...

M. Christophe Lejeune. Pouvez-vous nous faire état de l'avancée des discussions relatives aux propositions de sanctions de la France et de l'Union européenne ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* J'ai déjà répondu en partie à cette

question lorsque j'ai été interrogé par le président Bourlanges. Sachez que je comprends d'autant plus votre interrogation et votre émotion que vous êtes président du groupe d'amitié entre la France et le Bélarus – « amitié » n'est pas le bon terme pour décrire nos relations avec M. Loukachenko – et que vous avez par ailleurs des relations personnelles avec ce pays.

Vous savez donc que depuis août 2020, il y a dans ce pays des arrestations arbitraires, des associations bâillonnées, des opposants intimidés et emprisonnés et une répression très grave, qui font suite à une élection présidentielle irrégulière. Voilà pour le fond du problème.

Les événements de dimanche, que vous avez décrits et dont nous avons parlé tout à l'heure, ne sont qu'une escalade supplémentaire, certes très grave, dans cette stratégie de répression aveugle menée par le régime de M. Loukachenko.

J'ai rappelé les mesures prises hier par le Conseil européen : elles sont très strictes. J'ajouterai plusieurs éléments en complément de ce que j'ai dit au président Bourlanges.

Jamais nous ne reconnaitrons la légitimité de l'élection de M. Loukachenko. Jamais ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*) Nous ne la reconnaissons pas aujourd'hui et nous ne la reconnaitrons pas davantage demain.

De plus, nous apportons notre solidarité permanente à l'opposition biélorusse. Je me suis entretenu hier avec Mme Tikhanovskaïa, réfugiée en Lituanie, afin de l'en assurer.

Enfin, trois trains de sanctions ont déjà été pris à l'encontre du Bélarus, lesquels ont été complétés hier par des sanctions économiques contre certaines entités majeures du pays. Nous les prorogerons jusqu'à ce que le régime reconnaisse le choix démocratique qui a été fait et se plie à la pression du peuple. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Lejeune](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4056

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 mai 2021](#)